

Recherches à la Fontaine de Loulié, Saint-Denis-les-Martel (46). Nouveaux éléments sur la bataille d'*Uxellodunum*

Jean-Pierre Girault

RÉSUMÉ

La localisation du siège d'*Uxellodunum*, tout comme celle des autres hauts lieux de la Guerre des Gaules, faisait débat depuis plus de 150 ans malgré les résultats déjà très probants des recherches conduites à l'époque de Napoléon III. La reprise des travaux sur le site de la fontaine de Loulié au début des années 1990 a permis, en croisant les approches, d'accumuler une série d'éléments concordants qui permettent désormais de confirmer sans risque d'erreur que la dernière bataille conduite par César en Gaule et rapportée au livre VIII du *Bellum Gallicum* s'est bien déroulée sur les flancs du plateau du Puy d'Issolud, sur les bords de la Dordogne.

MOTS-CLÉS

second âge du Fer, bataille, Guerre des Gaules, *Uxellodunum*, armement romain, Saint-Denis-les-Martel, Vayrac, Lot, Cadurques

ABSTRACT

Localising the siege of *Uxellodunum*, as well as the other famous places of *Bellum Gallicum*, had been debated for more than 150 years, despite the very convincing results of the research led at the time of Napoleon III.

The re-opening of research at La Fontaine de Loulié in the early 1990s enabled, through different approaches, to accumulate many elements. The obvious agreement of these elements made it possible to confirm that the last battle led by Caesar in Gaul and told in *Bellum Gallicum* (Book VIII) actually occurred on the hillside of the Puy d'Issolud, near the river Dordogne (Vayrac, Lot).

KEYWORDS

late Iron Age, battle, *Bellum Gallicum*, *Uxellodunum*, roman weapons, Saint-Denis-les-Martels, Vayrac, Lot, *Cadurci*

La localisation du siège d'*Uxellodunum*, dernière bataille importante de la Guerre des Gaules en 51 a.C. a généré très tôt des débats. Mais à la différence des autres hauts lieux évoqués par César – Gergovie, Alésia... – la question ne se trouvait pas encore réglée voici dix ans, faute de recherches récentes sur le site. Qui plus est, l'un des plus sérieux prétendants au titre, le Puy d'Issolud situé sur les bords de la Dordogne au nord du Lot en pays cadurque, se trouvait dans les années 1990 soumis au pillage du fait d'utilisateurs intempestifs de détecteurs de métaux sur l'un des lieux – la fontaine de Loulié – connus depuis le XIX^e s. pour avoir livré une grande quantité d'armement antique. Ces deux motifs sont à l'origine de notre motivation à reprendre le dossier sur ce site.

1. LA QUERELLE D'UXELLODUNUM

1.1. Les données historiques (fig. 1 et 2)



Fig. 1. Déplacement des armées romaines en Gaule durant l'année 51 a.C. jusqu'au siège d'*Uxellodunum* (carte SAEM Mont Beuvery, d'après Chr. Goudineau).



Fig. 2. Illustration du siège d'*Uxellodunum* au XVI^e s. (gravure extraite de l'édition de César par Johannes Jucundus Veronensis - 1547). A. *Uxellodunum*; B. la source; C. les tonneaux enflammés; D. agger; E. mentelets; G. la tour.

actuel). Arrivé sur les lieux, Caninius établit trois camps sur les hauteurs et entreprit la construction d'un retranchement (contrevallation) pour entourer l'*oppidum*. Drappès et Lucterios établirent un camp à 10 milles de la place et s'y installèrent. Ainsi pouvaient-ils harceler les Romains et ratisser la région afin de recueillir le maximum de vivres pour les introduire dans la place. Ayant fait d'amples provisions, Lucterios qui dirigeait de nuit un convoi de blé vers la place fut intercepté par Caninius et mis en fuite. Suite aux informations fournies par les prisonniers, le camp de Drappès fut attaqué par surprise, son armée massacrée et lui-même fait prisonnier.

Les troupes gauloises, bien qu'ayant perdu leurs principaux chefs continuèrent un combat acharné. Elles tinrent tête à Caninius et à Fabius arrivé en renfort avec deux légions et demie. Caninius fut obligé de rendre compte à César qui arriva contre toute attente avec sa cavalerie suivie des deux légions de Calenus.

César constatant que les travaux de fortification conduits par ses troupes entouraient complètement la place, sans effet notable sur les troupes gauloises, décida de les priver d'eau. L'accès à la rivière fut interdit par des machines de guerre et, devant la source qui jaillissait au pied des remparts, il fit construire un *agger* de 18 m de haut surmonté d'une tour de 10 étages (27 m de haut) pour empêcher les Gaulois de se ravitailler en eau à une puissante source située sur l'un des flancs de l'*oppidum*. Dans le même temps, César fit creuser des galeries souterraines, hors de la vue des défenseurs, pour assécher la source. Malgré des combats violents et l'incendie de la tour, les sapeurs romains atteignirent leur but. Les Gaulois, privés d'eau se crurent abandonnés des dieux et se rendirent.

César fut impitoyable. À tous ceux qui avaient porté les armes, il fit couper les mains, mais laissa la vie sauve.

1.2. La question de la localisation de la bataille

Exemple classique de ces mémoires politiques et militaires, à la fois vivants et tendancieux, les Commentaires de César qui relatent avec une admirable précision les différentes phases de la Guerre des Gaules, ne livrent presque toujours que

des descriptions topographiques vagues et incomplètes des lieux où l'action se déroule. Cet état de fait a généré de nombreux débats et polémiques sur leur localisation géographique. Le cas d'*Uxellodunum* n'a pas échappé à la règle, puisque sa localisation a tourné dès le XVI^e s. en querelles à rebondissements, tant et si bien que de nombreux sites revendiquent l'honneur d'avoir été *Uxellodunum*.

À côté du Puy d'Issolud qui a toujours eu des partisans fervents, des auteurs ont transporté *Uxellodunum* à Carennac, Capdenac, Luzech, Cahors, Puy-l'Évêque, Murcens, Martel, Biars, le Pech-d'Estillac près de Castelnau-Montratier, Bélave, Coronzac pour le Lot. Mais ont figuré aussi parmi les plus importants candidats : Villefranche-de-Rouergue et Najac (Aveyron), Lauzerte, Cantayrac et Bonne (Tarn-et-Garonne), Uzerche et Ussel (Corrèze), Lusignan (Vienne), Bone Lacoste (Hérault), Issoudun (Indre) ; et même Verdun-sur-Meuse, à 800 km du territoire des Cadurques ! Chaque auteur choisissait un emplacement situé dans sa région et lui appliquait avec partialité le texte latin !

Au XVIII^e s., l'attribution d'*Uxellodunum* au Puy d'Issolud fut consacrée par le jugement du savant d'Anville. Elle fut remise en cause en 1819 par Jacques-Joseph Champollion-Figeac (frère du célèbre Champollion, décrypteur des hiéroglyphes) qui, après avoir visité ces diverses localités et fait exécuter des fouilles à Capdenac, soutint l'identité d'*Uxellodunum* et de Capdenac. Il traite la question de manière magistrale : *Je n'ouvrirai pas la carrière, dit-il, mais je tenterai de la fermer, et de présenter une série de résultats propres à lever tous les doutes, à faire cesser toutes les incertitudes, à juger toutes les prétentions*. Dès lors l'attribution d'*Uxellodunum* à Capdenac devint officielle dans le monde savant !

Ayant résolu d'écrire la vie de Jules César, l'empereur Napoléon III chargea, en 1862, une commission d'identifier *Uxellodunum*. Celle-ci plaça l'*oppidum* dans une boucle du Lot en face de Luzech, à la Pistoule.

Cet emplacement eût été définitivement adopté, si Jean-Baptiste Cessac, originaire de Souillac (Lot), n'avait pas protesté contre la décision officielle par l'envoi de plusieurs lettres à Napoléon III et la publication de plusieurs brochures (1862-1865). Pour confirmer son opinion, il exécuta, à partir du

PLAN D'UXELLODUNUM

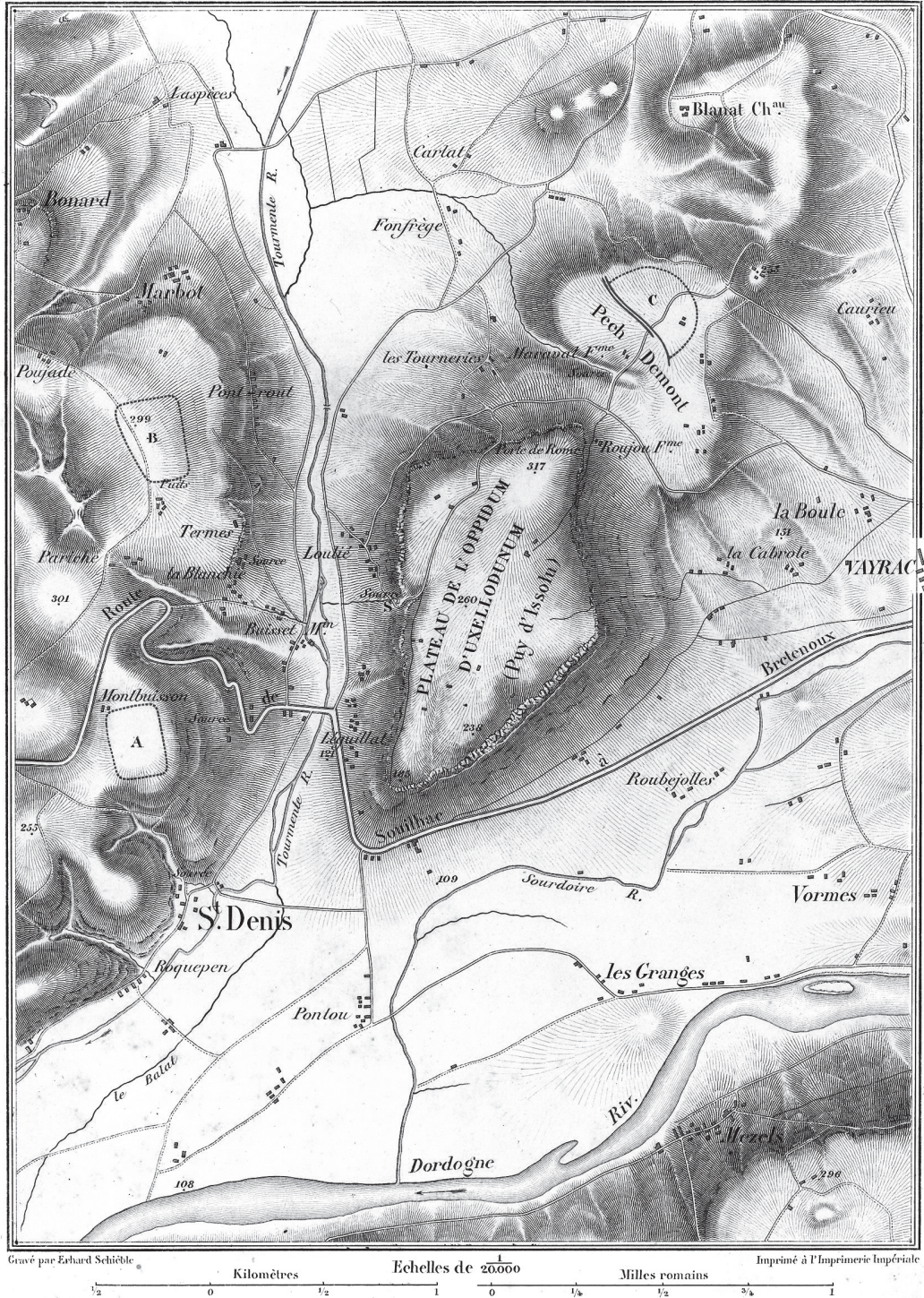


Fig. 3. Plan du plateau du Puy d'Issolud et localisation des camps romains selon Napoléon III (1866, pl. 29).

27 mai 1865, des fouilles à la fontaine de Loulié. La découverte de quelques objets (fers de traits à douille de catapulte, pointes de flèches à douille, etc.), de pierres brûlées, de terres calcinées, de nombreux charbons de bois, lui permit d'obtenir du Conseil Général du Lot quelques fonds pour continuer les travaux, avec l'aide d'une commission présidée par l'agent voyer Étienne Castagné. Le 19 juin 1865, à environ 5 mètres de profondeur, J.-B. Cessac trouva une galerie artificielle. Cette découverte fit sensation. Napoléon III, informé par Cessac, envoya sur les lieux deux officiers d'ordonnance, le colonel Stoffel et le capitaine de Reffye, avec un peloton de sapeurs du Génie, qui poursuivirent les recherches. La galerie de Cessac fut déblayée sur 40 m de longueur. Les abords de la fontaine furent fouillés. Les ouvriers recueillirent des pointes de flèches en fer, des fers de traits de catapulte, de nombreux autres objets, des clous de charpente à l'emplacement présumé de *l'agger* (terrasse édiflée par César). Près du Pech-de-Mont, des traces de contrevallation et de camps furent découvertes (fig. 3).

En 1866 et 1874, E. Castagné publia le rapport de la commission des fouilles. Suite à ces résultats, Napoléon III, dans son ouvrage sur César, déclara que la bataille d'*Uxellodunum* s'était bien déroulée au Puy d'Issolud.

Après le second Empire, les polémiques purement littéraires ne cessèrent pas pour autant et de nombreux articles continuèrent d'inonder les sociétés savantes et la presse et *Uxellodunum* fut transporté sur de nombreux sites.

De 1913 à 1920, un instituteur de Martel, Antoine Cazes, reprit les fouilles autour de la fontaine de Loulié, puis, de 1920 à 1941, Antoine Laurent-Bruzy entreprit à ses frais de nouvelles fouilles à la fontaine et, au bout de 15 ans de recherches, découvrit une seconde galerie dite romaine (fig. 4 et 5). Sa mort arrêta ses travaux. Les nombreux objets découverts au cours de ces vingt années n'avaient jamais été inventoriés ni publiés.



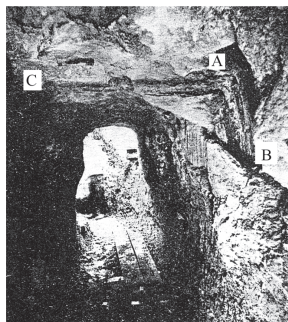
Fig. 4. Fouilles conduites par Antoine Laurent-Bruzy en 1923-1925 (cl. A. Viré et A. Laurent-Bruzy). Commentaires des clichés par ce dernier : **a**. Premières tranchées de 1923-1924 en aval de la source. En A la galerie Cessac de 1865 obstruée. Présence des maires et adjoints de Vayrac et de Saint Denis les Martel ; **b**. Tranchée de recherche en 1925. À 4 mètres de la galerie Cessac de 1865, à 12 mètres de profondeur.



A - Pseudo menhir, B - Sortie de la galerie Cessac, C -galerie Bruzy.



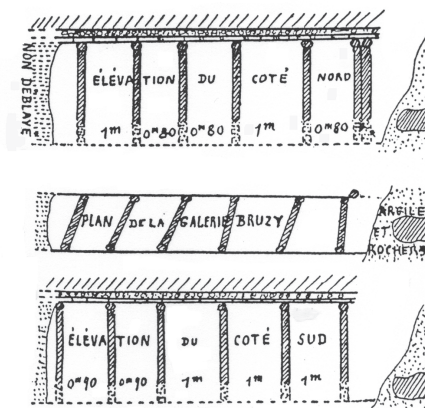
Intérieur de la galerie



Intérieur de la galerie.
AB. Empreinte d'un poteau vertical
AC. Empreinte d'une solive horizontale



Poteau tombé sur le sol et enrobé de calcaire dans cette position



Plan et coupes de la Galerie Bruzy
(Relevés de J. Latour, octobre 1935).

**Galerie trouvée en 1935
par Antoine Laurent-Bruzy**

Clichés A. Viré

Fig. 5. Galerie trouvée par Antoine Laurent-Bruzy en 1935 (cl. A. Viré). Il s'agit du tronçon G8 de nos plans.

2. LE PUY D'ISSOLUD

2.1. Cadre géographique (fig. 6 et 7)

Il s'agit d'une butte témoin, séparée du Causse de Martel par la vallée de la Tourmente et du Causse de Gramat par celle de la Dordogne. Le plateau proprement dit du Puy d'Issolud, d'une superficie d'environ 80 ha, situé sur la commune de Vayrac (les versants ouest et sud-ouest sont dans la commune de Saint-Denis-lès-Martel) culmine au nord-est à 311 m, au lieu-dit "Lous Templés".

Par des pentes irrégulières, il s'abaisse vers le sud-est jusqu'à l'altitude de 250 m et vers l'ouest, au-dessus de la fontaine de Loulié, à 210 m. De hautes falaises calcaires, à pic, le bordent au nord-ouest et au sud. Partout ailleurs, les pentes, coupées de ressauts rocheux, sont fortes, voire abruptes. Au nord, un col relie le Puy d'Issolud au Pech-de-Mont (261 m). De part et d'autre du col, le terrain s'abaisse doucement, vers la Tourmente et vers Vayrac. Au nord-ouest et à l'ouest du plateau, la Tourmente traverse la plaine de Viane qui se prolonge jusqu'aux Quatre-Routes. Cette zone correspond à un ancien marais, aujourd'hui couvert de prairies. De même, au sud du Puy d'Issolud, la vallée de la Sourdoire est fréquemment inondée jusqu'à Bétaille.

Plusieurs points d'eau existent sur les pentes du site, mais le seul qui fournisse une eau en abondance et de manière régulière est situé au lieu-dit La fontaine de Loulié, sur le flanc sud ouest à une altitude moyenne de 163,50 m.

2.2. Données historiques

Le plus ancien document qui identifie le Puy d'Issolud à *Uxellodunum* est un acte très contesté (voire apocryphe) qui remonterait au ^x^e siècle. Par une charte de 935 le roi Raoul fait donation à l'abbaye Saint-Martin de Tulle d'une hauteur ou montagne (*podium*) appelée *Uxelloduno*, située en Quercy près de Vayrac où, selon une incidente de six mots dans l'acte, était jadis une ville connue pour avoir été assiégée par les Romains. Cette situation géographique correspond à l'actuel Puy d'Issolud.

L'histoire du document commence vers la fin du ^{xvi}^e s., lorsque par des cheminements compliqués il parvient à l'historien Justel qui en livre le contenu dans un livre paru en 1645.

D'autre part, trois actes fonciers datés de 941, 944 et 945 se rapportent à un domaine appelé *Exeleduno*, qui ne peut désigner autre chose que le *podium Uxelloduno*, et dont en fin de compte la propriété est transmise au monastère Saint-Martin-de-Tulle.

2.3. Contexte archéologique (fig. 8)

Le plateau du Puy d'Issolud a été habité dès le Paléolithique moyen. De nombreux vestiges du Bronze final et de la fin du premier âge du Fer y ont été reconnus. En revanche, l'occupation de la fin du second âge du Fer est très mal connue. E. Castagné et A. Viré ont décrit divers mouvements de terrain et d'importants murs de pierres sèches qui bordent en plusieurs points le plateau, interprétés comme les vestiges d'un rempart de cette période, mais aucune étude récente n'est venue confirmer ni cette interprétation ni cette datation. Au milieu du ⁱ^{er} s. p.C., les Gallo-romains y étaient installés. On y trouve ensuite des vestiges de la fin de l'époque mérovingienne.

À la fontaine de Loulié, les fouilles anciennes avaient eu pour seul but de mettre au jour les galeries de détournement de la source. Aucune stratigraphie n'a été relevée, et les seules observations de l'époque ont été faites par J.-B. Cessac, puis par A. Viré. Plusieurs milliers de mètres cubes ont été déplacés sans constatation scientifique, à la pelle et à la pioche. Ces fouilles ont livré des vestiges d'occupations du Bronze final et des deux âges du Fer. Mais c'est surtout le nombre impressionnant de vestiges d'armement d'époque césarienne trouvé lors de ces fouilles (plus de 700 pointes de flèches, 75 fers de traits de catapulte, 6 pointes de javelots, 2 lances, etc.) qui frappe l'esprit : ils attestent que ce lieu fut le théâtre d'un violent affrontement militaire au milieu du ⁱ^{er} s. a.C. (fig. 8).



Fig. 6. Localisation du plateau du Puy d'Issolud et de la fontaine de Loulié sur la commune de Saint-Denis-les-Martel dans le nord du Lot. Au premier plan la Dordogne (carte IGN 1/25 000^e).



Fig. 7. Vues aériennes du plateau du Puy d'Issolud, face sud (janvier 2004), face sud-ouest (septembre 2002), face nord-ouest (photo prise depuis la Tourmente en crue, février 1994) (cl. J.-P. Girault).

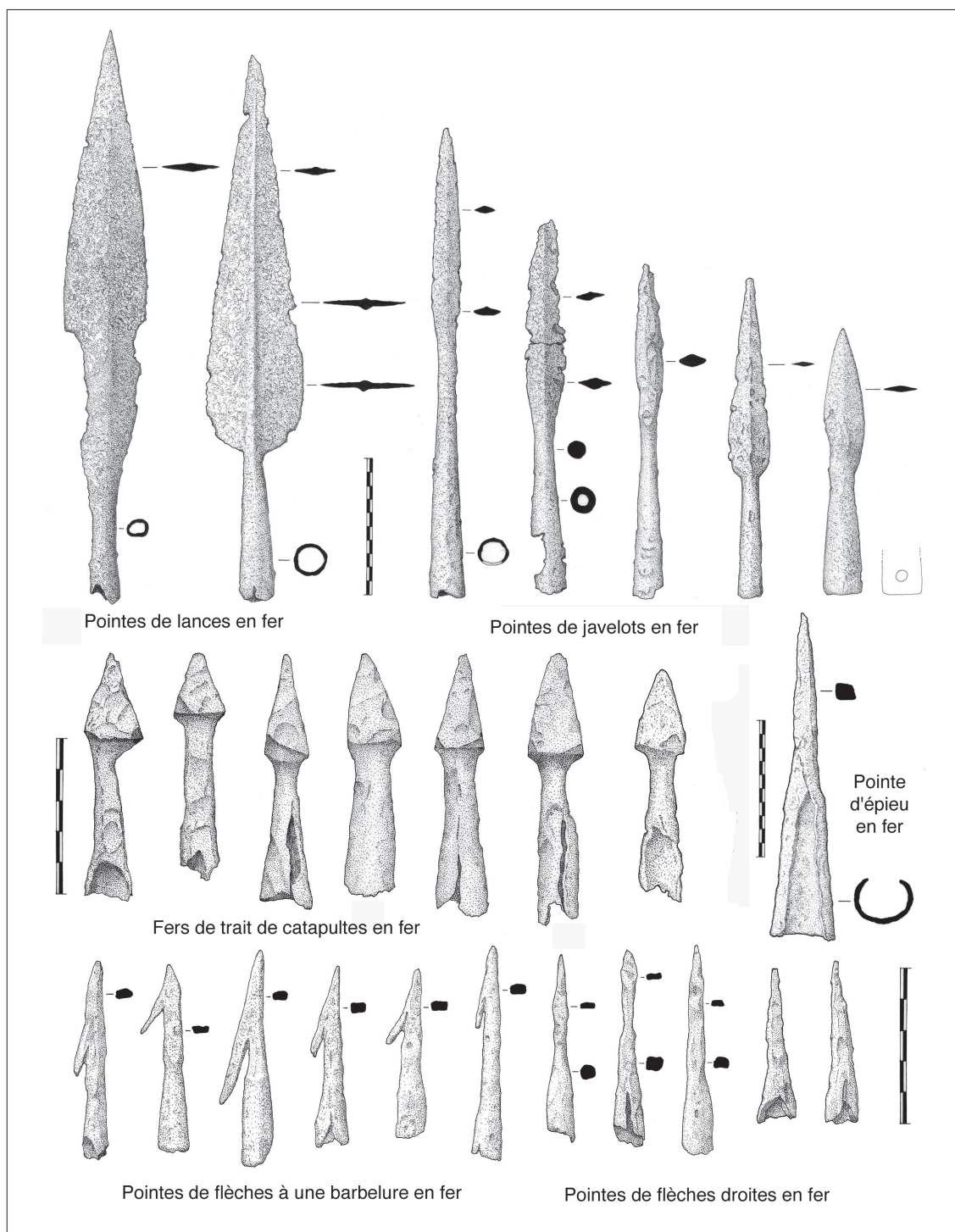


Fig. 8. Armement trouvé à la Fontaine de Loulié lors des fouilles anciennes (1865-1941) (dessins de Pierre Billiant).

3. LES NOUVELLES RECHERCHES À LA FONTAINE DE LOULIÉ

À partir de 1993 un programme de recherche ambitieux a été mis en place dans le cadre d'opérations programmées annuelles, puis pluriannuelles, autorisées et financées par le ministère de la Culture. Il comportait deux grandes étapes :

– de 1993 à 1996, recherche, recensement et exploitation de tous les documents portant sur la question d'*Uxellodunum*, puis inventaire, en collaboration de Pierre Billiant, des très nombreux objets (toutes périodes confondues) découverts sur le Puy d'Issolud ;

– à partir de 1997, mise en place d'une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs de tous horizons – aussi bien bénévoles que professionnels – couvrant tous les domaines nécessaires à l'étude de la question : historiens, archéologues, hydrogéologues, spécialistes de l'étude des travaux de génie civil anciens, laboratoires d'analyses pour la datation des vestiges... Le programme de terrain a été centré sur le secteur de la fontaine de Loulié.

3.1. État de conservation du site (fig. 9 et 10)

L'analyse systématique des documents anciens (clichés et notes de fouilles...) et le relevé microtopographique de l'ensemble du site ont permis de confirmer que les lieux ont été profondément perturbés par les carrières de travertin en activité vers la fin du Moyen Âge, par la culture de la vigne en terrasses au XIX^e s., puis par les fouilles des XIX^e et début XX^e s. Les fouilles successives ont en grande partie détruit le site. Des tranchées très profondes (de 6 à 12 m de profondeur) pratiquées généralement est-ouest et nord-sud, ont laissé quelques îlots de vestiges archéologiques en place que nous avons pu retrouver et que nous avons désignés du terme de "buttes".

Sur la terrasse supérieure, il manque généralement entre 1,50 et 2 m de terre. La butte BU1 comporte une couche du I^{er} s. a.C avec des gros blocs alignés et contenant des pièces d'armement. La butte BU2 est un témoin du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer. La butte BU10 comporte une couche de même nature que celle de BU1, surmontée d'un niveau de destruction de même période.



Fig. 9. Vue générale du site de la Fontaine de Loulié (Saint-Denis-les-Martels) après débroussaillage et nettoyage en janvier 1998 (cl. J.-P. Girault).

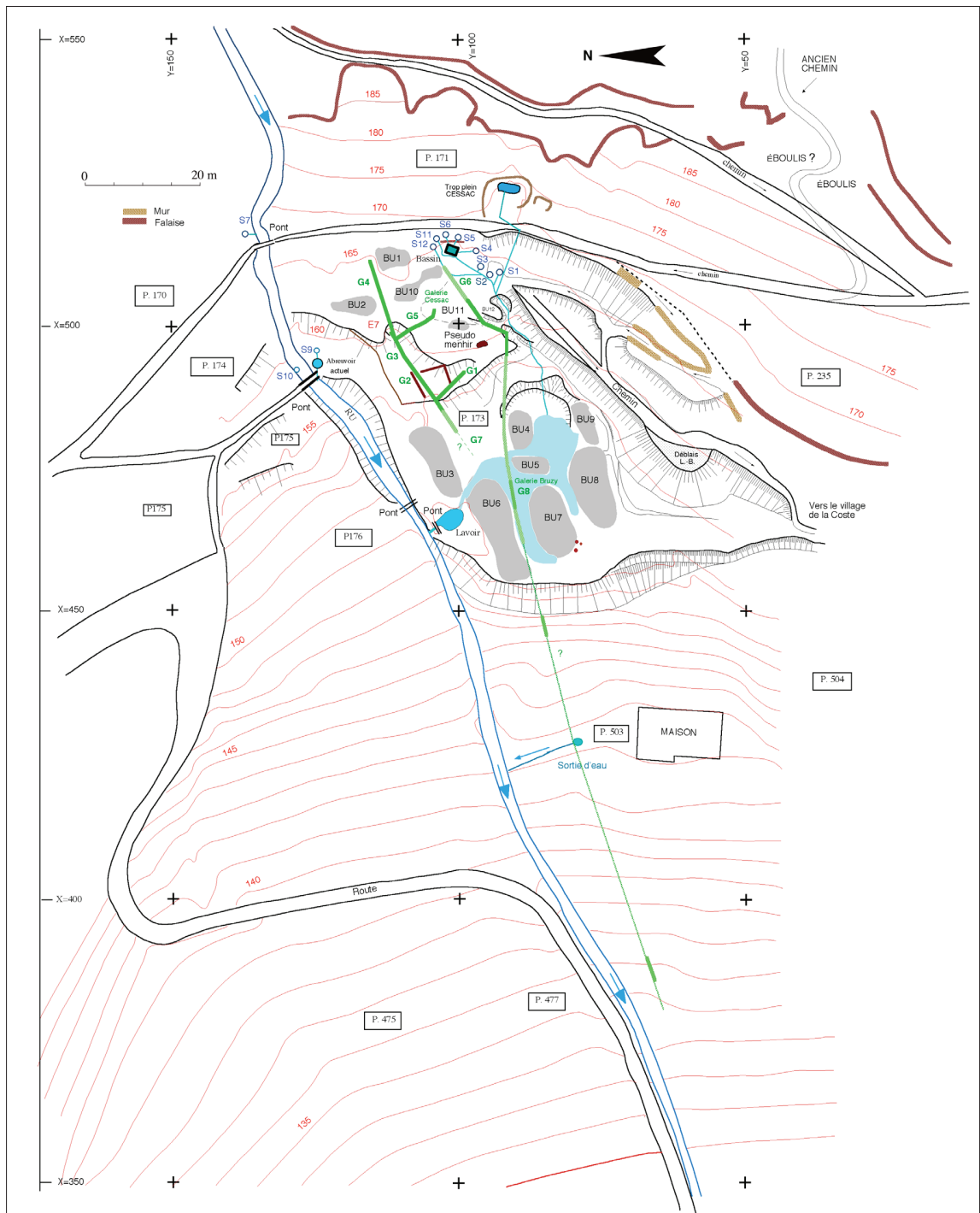


Fig. 10. Plan topographique simplifié du site de la Fontaine de Loulié. En gris les "îlots" de vestiges archéologiques conservés, en bleu les fouilles anciennes envoyées, en trait vert les galeries. S1/S12 = les sources. Les traits marron représentent les falaises du plateau du Puy d'Issoud. Le bassin Cessac est situé à l'est des sources au pied de la falaise.

Sur la terrasse inférieure, la butte BU3 correspond à un aménagement en jardin au XVI^e s. La butte BU4, surmontée de déblais des fouilles anciennes, comporte à la base un sol de circulation gaulois avec une structure en creux. Les buttes BU5 à BU12, sont des tas de déblais accumulés par les fouilles anciennes.

Actuellement la totalité de la superficie des fouilles anciennes a été analysée, soit environ 2 300 m². Seulement 25 m² de couches du I^{er} s. a.C. étaient encore en place avant les recherches (BU1, BU4 et BU10). Tout le restant a été détruit par les carrières puis les fouilleurs.

En 2002 et 2003, dans la partie sud du site, la fouille a mis au jour une stratigraphie de même nature que celle de BU1 et BU10 : une couche d'occupation recouverte par un niveau de destruction contenant un important matériel d'armement d'époque césarienne. C'est dans ce secteur et au sud-ouest, que le site est le mieux conservé et contient des niveaux du second âge du Fer encore en place.

3.2. Résultats des recherches en cours

Bien que les travaux sur le terrain ne soient pas encore à ce jour totalement achevés, il est d'ores et déjà possible de livrer une première synthèse des résultats obtenus au cours des 10 ans de recherche sur le site de Loulié. Nous ne présenterons ici que les résultats relatifs à la période du second âge du Fer.

3.2.1. La topographie générale du secteur et la fontaine (fig. 10)

Les relevés de la topographie actuelle confrontés à l'analyse de la documentation (notamment les informations sur les fouilles anciennes) et aux études géologiques et hydro-géologiques permettent d'approcher les grandes lignes de la topographie du secteur de la fontaine de Loulié au I^{er} s. a.C.

Depuis le début de l'Holocène un massif travertineux s'est progressivement constitué au pied de la falaise du plateau du Puy, provoqué par la présence d'une source pérenne et abondante à cet endroit. Ce massif a ensuite connu une succession de phases accrescentes et érosives en fonction de l'impact anthropique sur le milieu environnant. Le massif tel qu'il existait au I^{er} s. a.C. devait se présenter

sous forme d'un replat au pied de la falaise qui accueillait une série de vasques naturelles remplies d'eau disposées sur une surface de plusieurs centaines de mètres carrés, que l'homme a pu aménager au fil du temps ; il était précédé d'un front cascading permettant d'évacuer le trop plein de ces vasques. Bien que les études dans ce domaine ne soient pas encore achevées, il est assuré que ce front avançait beaucoup plus en direction de la vallée que ne le laisse supposer sa géométrie actuelle, puisqu'il se trouve aujourd'hui fortement amputé à la fois par les carrières et les pratiques agricoles médiévales et modernes, par les terrassements générés par les fouilles du XIX^e et du début du XX^e s. et par les mécanismes d'érosion propres à ce type de formation géologique. L'impact de l'érosion doit d'autant plus être pris en compte que rien dans les premières études stratigraphiques du massif ne laisse supposer la reprise du phénomène accrescent après le second âge du Fer.

Le bassin situé au pied des falaises du plateau dégagé en 1865 par J.-B. Cessac puis par A. Laurent-Bruzy dans les années 1920 et considéré alors comme la source à laquelle venaient se ravitailler les Gaulois pendant le siège d'*Uxellodunum* est en fait un trop plein de sources inférieures d'après les études hydrogéologiques conduites par J.-P. Fabre. Actuellement, l'eau coule environ 4 à 7 mois de l'année, généralement entre décembre et juin. Durant les autres mois, le bassin est à sec ou partiellement rempli par les eaux de pluie qui arrivent du versant oriental par des diaclases dans le rocher (fig. 11).

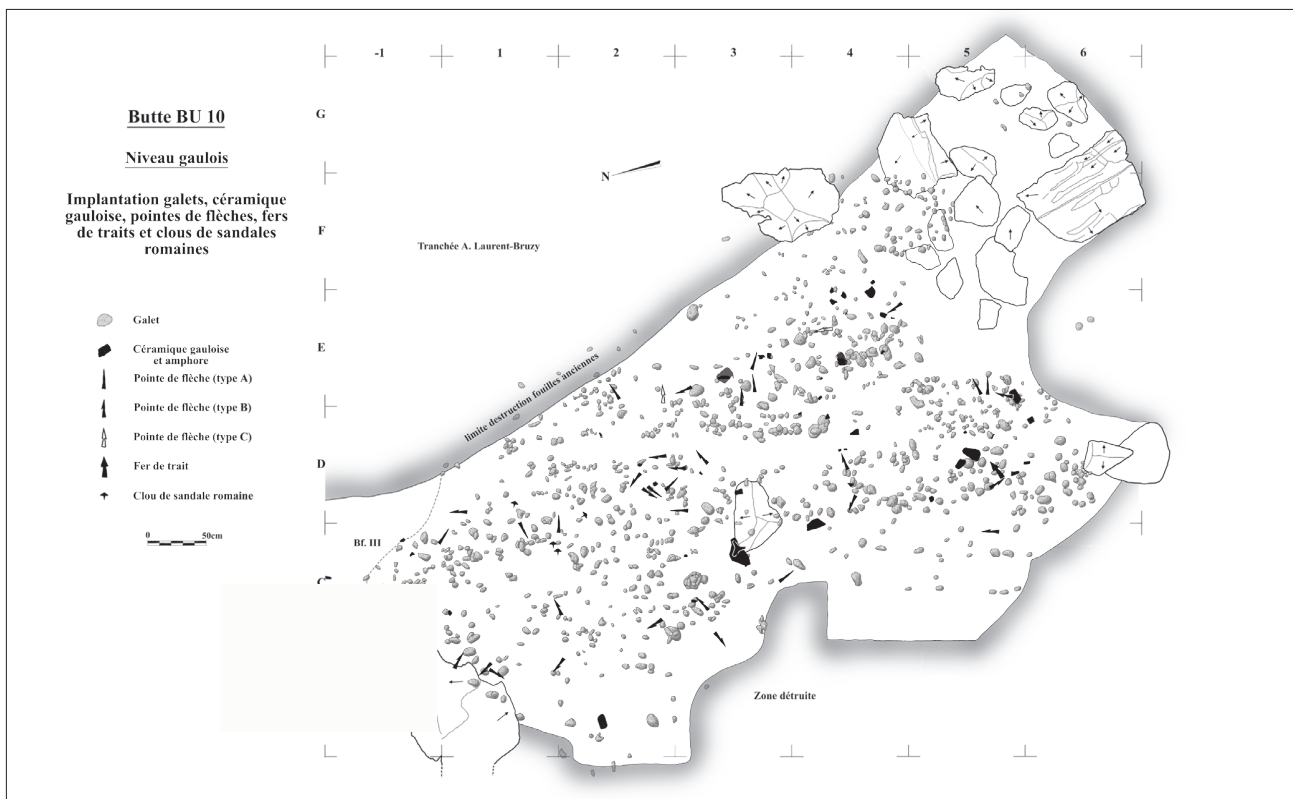
La reprise de la fouille de ce bassin a apporté plusieurs éléments nouveaux. Ce trou naturel constitué à partir de trois diaclases a été sommairement équipé de 9 marches pour y descendre. Cinq sont composées de grosses pierres équarries et les autres sont taillées dans le rocher. Le remplissage jusqu'à la troisième marche était composé de vase mélangée à des végétaux, de gros blocs et de petits éléments de calcaire provenant de la pente est. Côté sud-est, au niveau d'une diaclase, se trouvait un important dépôt d'argile fine. Les vestiges archéologiques se composent de 3 pièces de monnaie du début du XX^e s. et de 2 clous de chaussures modernes à tige ronde. Jusqu'à la dernière marche, le remplissage était composé de gros et moyens blocs de calcaire mélangés à une terre argileuse, contenant



◀ Fig. 11. Fontaine dite de Cessac, trouvée en 1865. Vue de ce trop-plein naturel lors de son dégagement en juillet 2002 (cl. J.-P. Girault).

▼ Fig. 12. Plan de la fouille en 2002 de la couche de La Tène finale dans le secteur BU10.

▲ Fig. 13. Secteur BU10, vue de la couche de destruction qui surmonte le niveau de sol de La Tène finale ; amoncellement de briques d'adobe cuites par un incendie qui a également rubéfié le sol sous-jacent (cl. J.-P. Girault).



quelques rares petits graviers de quartz. Quelques éléments mobiliers d'époque contemporaine y ont été découverts. À la base, le remplissage consistait en une terre très argileuse contenant quelques petits graviers de quartz et de très petits éléments calcaires. Aucun élément archéologique n'y a été trouvé. La lecture des notes laissées par J.-B. Cessac concernant sa fouille du secteur permet de confirmer qu'il n'a trouvé aucun vestige de l'âge du Fer ou d'une autre période dans le bassin lui-même. Les rares pièces d'armement qu'il mentionne dans ce secteur proviennent des pentes en périphérie de ce bassin.

Tous ces éléments conduisent à conclure que ce bassin ne constitue pas une source pérenne et surtout qu'il n'était sans doute pas connu à l'époque gauloise.

Le croisement de ces deux approches permet d'affirmer aujourd'hui à la fois que le "bassin Cessac" ne peut en aucun cas être la source évoquée par le texte césarien et que, compte tenu de la géométrie du massif de travertin, l'ouvrage construit par les troupes romaines ne pouvait se trouver aussi haut sur la pente du site que le pensait Napoléon III. Cet agger doit donc être recherché beaucoup plus bas.

3.2.2. Les niveaux archéologiques en place

L'occupation en surface du massif de travertin

Les principaux résultats dans ce domaine sont issus de la fouille de la butte BU10 sur une surface conservée de l'ordre de 16 m², qui a permis de mettre en évidence une couche de destruction provenant d'un aménagement gaulois incendié. La présence de terre rubéfiée, de bûches carbonisées et d'armement romain a permis de dater cette structure.

Les recherches ont mis en évidence 3 étapes principales.

Dans un premier temps un creusement de 6,5 m de largeur a été pratiqué dans les couches du Bronze final, jusqu'à un niveau d'éboulis naturel de versant. Sur ses flancs est et ouest, les fouilles anciennes ont amputé cet aménagement. Le sol, au fond de ce creusement est très irrégulier ; de gros blocs de l'éboulis naturel de pente de versant sont apparents. Dans sa partie nord, sur environ 3 m de large, ce sol est plus ou moins horizontal. Au sud et sud-est, il présente une pente orientée sud-ouest d'environ 20°. Au nord-ouest il a une forte pente est-ouest. Les nombreux fragments de céramique du Bronze final

IIIb présents à la base de cet aménagement sont pour la plupart écrasés par piétinement, confirmant ainsi l'existence d'un niveau de circulation ; celui-ci est fortement rubéfié sous l'action du feu ; 5 pointes de flèches antiques avaient traversé la couche sus-jacente pour se ficher dans la couche du Bronze final.

Ce sol rubéfié était recouvert d'une couche d'une dizaine de cm d'épaisseur contenant de nombreux objets (fig. 12) : 961 galets de poids variant entre 50 g et 2,5 kg¹, 39 pointes de flèches, un fer de trait de catapulte, 4 clous de sandale d'époque césarienne, 14 fragments d'amphore attribuables au type Dressel 1B et 21 fragments de céramique indigène gauloise. Tous ces éléments ont subi l'action du feu. À la surface de cette couche se trouvaient de nombreux fragments de bûches de chêne carbonisées. À leur emplacement, le sol très compact et fortement rubéfié était calciné par endroits. Les datages 14c effectués sur cinq de ces bûches ont livré les fourchettes calibrées chronologiques suivantes : -103 à +82 ; -86 à +76 ; -356 à -2 ; -85 à +67 ; -43 à +78. Deux analyses archéomagnétiques du sol rubéfié ont livré les fourchettes de datations suivantes : -100 à +10 ; -100 à -5.

Cette couche était surmontée d'un premier éboulis d'une épaisseur de 0,35 à 0,60 m, totalement rubéfié ; large d'environ 4 m, il se compose par endroits de terre cuite, de briques (à l'origine blocs de terre crue moulés) cuites lors de l'incendie² et de moellons de travertin altérés ou transformés en chaux par l'action du feu (fig. 13). Dans sa partie sud, sur 1,60 m de large, l'éboulis est principalement constitué de pierres calcaires rubéfiées, agglomérées par la chaleur. Mais, à l'est, à la base de cette zone de pierres, on retrouve des fragments de briques (à l'origine blocs de terre crue) et de blocs de travertin altérés ou transformés en chaux par l'action du feu. Au-dessus de ce premier éboulis résultant sans doute de l'effondrement d'une structure en élévation, un autre éboulis, d'une épaisseur de 0,15 à 0,25 m, également rubéfié, se compose de moyens et gros

1- La majorité d'entre eux peuvent être des projectiles lancés par les balistes.

2- L'étude des matériaux en terre crue a été réalisée par Claire-Anne de Chazelles (CNRS, UMR 154, Lattes) avec la collaboration de Handi Gazza. La longueur des briques varie de 0,28 à 0,43 m, sur une largeur de 0,19 à 0,22 m et une épaisseur de 0,14 à 0,17 m.

éléments calcaires altérés par l'action du feu. Il est absent au sud. Le mobilier archéologique de l'éboulis supérieur se compose de fragments d'amphore Dressel 1B, du bas de panse avec son pied d'une amphore Lamboglia 2, de petits fragments de céramique gauloise, d'une soie (?) effilée en fer à section rectangulaire cassée avec sa virole. Presque tous les éléments qui composent les deux éboulis ont un pendage général est-ouest ou nord-est/sud-ouest. Enfin, au sud-est, nous avons mis au jour une accumulation de blocs de pierres non rubéfiés qui semblent être en place.

Les recherches dans la butte BU1 ont mis au jour un sol interrompu au sud contre de gros blocs. La couche qui recouvrait ce sol, épaisse de 3 à 10 cm, contenait 7 pointes de flèches et un fer de trait de catapulte. Une flèche était plantée dans le sol. Cette couche contenait de nombreux charbons de bois. La céramique y est peu abondante et se limite à une cinquantaine de petits tessons de céramique indigène à pâte grise ou beige et à 38 fragments d'amphores de type Dressel 1, dont une anse attribuable à une Dressel 1B. Cette couche était elle-même recouverte d'un éboulis de blocs.

Les travaux sur la butte BU4 ont révélé un petit foyer avec un sol de circulation non daté pour l'instant. Sous ce sol, un éboulement de blocs semble provenir d'une construction en pierres sèches effondrée, qui se serait située plus à l'est ou au sud-est. Sous l'éboulis et au-dessus de la roche en place (travertin), la fouille a révélé une couche d'occupation avec une structure en creux de forme arrondie (1,5 m de diamètre pour 1,1 m de profondeur). Dans ce creusement et à sa périphérie, ont été mis au jour quelques éléments mobiliers attribuables à la Tène finale, sans plus de précision : notamment des fragments de panse et d'anse d'amphore Dressel 1, de céramique indigène à pâte grise sans caractère particulier et des clous. Aucune trace d'incendie ni aucune pièce d'armement n'a été relevée.

Les pentes sous les falaises qui dominent la fontaine

Au sud, (fig. 10, secteur E20) une diaclase naturelle et élargie de la falaise a été aménagée par l'homme pour constituer un aménagement défensif. À l'amont et à l'aval de cette avancée, la fouille a révélé, comme pour la butte 10 un sol et une couche d'occupation surmontés d'un éboulis, l'ensemble

contenant de l'armement d'époque césarienne : 41 pointes de flèches, 9 fers de traits de catapulte, un *stimulus*, une pointe de *pilum*, un croc, un couteau, des fragments d'amphore du type Dressel 1/1B et du type Tarraconnaise, de la céramique indigène, de nombreux galets.

La fouille réalisée en 1927 par A. Laurent-Bruzy à la limite de cette zone avait déjà mis au jour un sol brûlé et calciné sur une puissance de 0,2 m, des centaines de pointes de flèches, des fers de traits catapulte, des lances, de nombreux fragments d'amphores, des clous, de la céramique et de très nombreux galets. Sur ce sol, trois énormes pierres avaient été dégagées et attribuées aux piliers en bois du socle droit de l'*agger* césarien.

À l'est, la présence de fragments d'amphore du type Dressel 1/1B et de quelques tessons de céramique gauloise pratiquement au contact du substratum nous permet d'affirmer qu'au moins au 1^{er} s. a.C., le paysage des pentes sous les falaises était totalement dénudé. L'importance du pendage des pentes, de l'ordre de 35° à 40° selon les secteurs, interdit toute occupation humaine. Aucune trace d'aménagement n'a été identifiée dans ce secteur.

L'examen attentif de ces quelques "lambeaux" de couches archéologiques en place et du mobilier qu'ils contenaient permet de confirmer deux points importants.

Il y a bien une occupation du second âge du Fer centrée sur le secteur des sources situées sur le massif travertineux au pied des falaises ; elle est caractérisée par une couche et un sol fortement rubéfiés par un violent incendie, livrant en très grande abondance des pièces d'armement et en quantité limitée divers mobiliers céramiques (fig. 14). Ces derniers sont clairement attribuables au courant du 1^{er} s. a.C. L'armement quant à lui est en tous points semblable dans sa composition à celui découvert dans les fossés d'Alésia ou de Gergovie et plus largement sur tous les sites de batailles d'époque césarienne retrouvés en Gaule : les fers de traits de catapultes et les clous en fer à tête si particulière en sont les principaux marqueurs ; ce qui tranche ici par rapport aux autres sites de même type et de même période, c'est l'abondance et la concentration de l'armement : découvertes anciennes et fouilles récentes cumulées, c'est plus de 1 100 pointes de flèches et une centaine de fers de traits qui ont été mis au jour sur une superficie globale d'à peine 4 000 m² ! Les datations

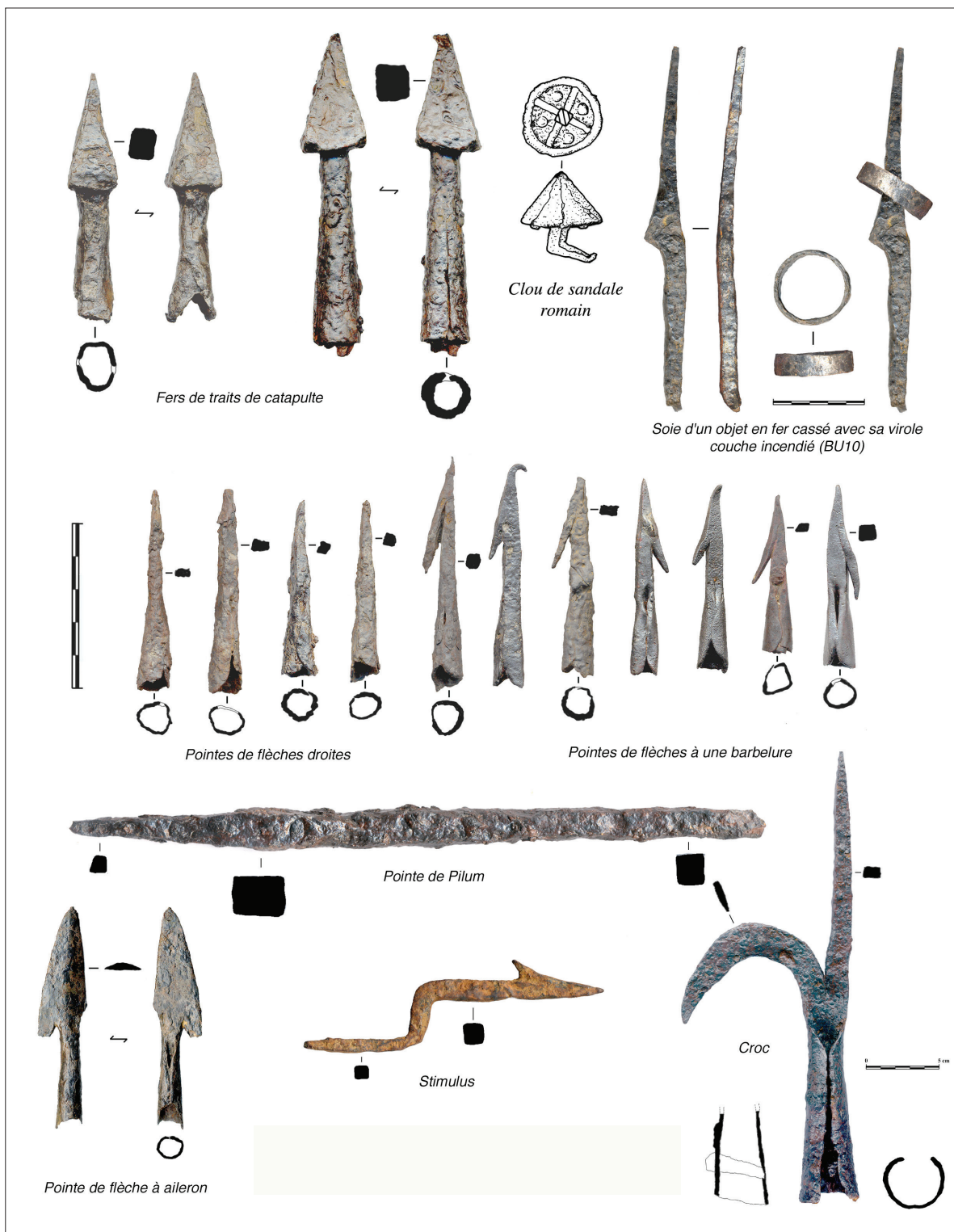


Fig. 14. Échantillon du mobilier en fer d'époque césarienne mis au jour dans la couche de La Tène finale (fouilles 1999-2005) (cl. J.-P. Girault).

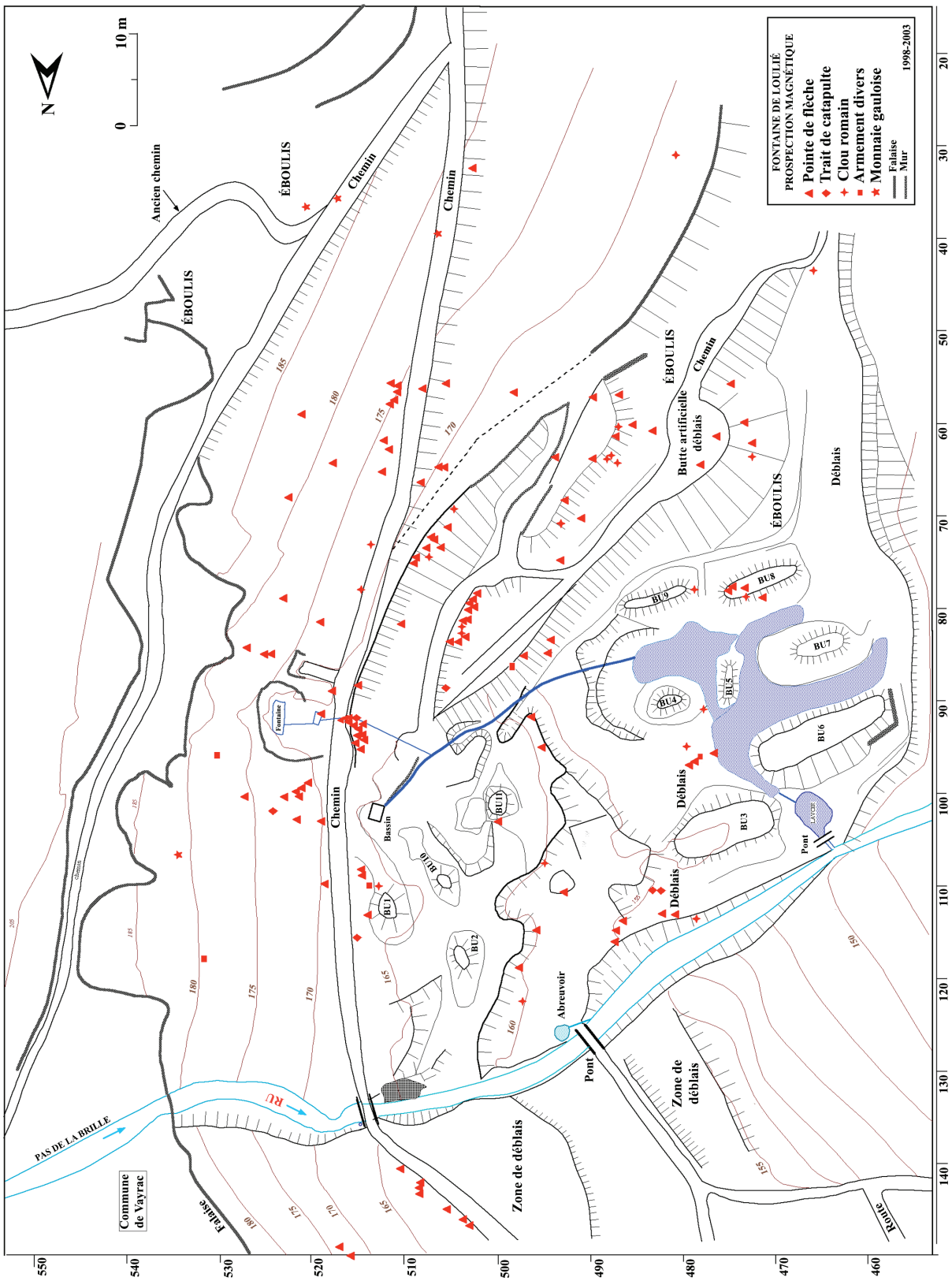


Fig. 15. Plan de répartition du mobilier métallique d'époque césarienne mis au jour par prospection électromagnétique sur le site de la fontaine de Loulié.

radiocarbones et archéomagnétiques sont elles-mêmes toutes compatibles avec une attribution de l'ensemble au 1^{er} s. a.C, plus précisément à La Tène D2. Par ailleurs, à l'évidence, cette occupation fut de brève durée et de nature très spécifique, si l'on en juge par la faible puissance de la couche qui contient les mobiliers, l'absence de mobilier significatif antérieur ou postérieur au courant du 1^{er} s. et la concentration d'objets relevant du domaine militaire. Ces différents éléments doivent donc conduire à rejeter l'hypothèse d'une occupation pérenne de type habitat dans le secteur de la fontaine de Loulié.

3.2.3. La prospection électromagnétique (fig. 15)

C'est le premier travail réalisé sur le terrain après un débroussaillage général et le lever topographique sur près de 5 000 m². Il visait en premier lieu à sauver le site de son pillage systématique par les utilisateurs sauvages de détecteurs de métaux depuis plus de 25 ans. Les informations recueillies, confrontées aux autres études, sont riches d'enseignements.

Cette prospection, autorisée par l'État, a été conduite méthodiquement autour de la fontaine de Loulié, sur les pentes de versants, en contrebas et au-dessus des falaises pendant cinq ans. Couvrant une superficie de près de 5 000 m², elle a permis de repérer 1 940 objets métalliques, dont 112 pointes de flèches, 6 fers de traits de catapultes, une douille de javelot, de nombreux clous de sandales attribuables aux Romains, trois monnaies gauloises en argent à la croix dont 2 sont semblables à un type figurant dans le trésor de Cuzance (Lot) attribué aux Cadurques, une drachme en argent à la tête triangulaire des Cadurques et 2 monnaies en bronze de Luctérios. Bien évidemment, l'ensemble des prélèvements a fait l'objet d'une cartographie détaillée et aucune perforation de niveaux archéologiques en place n'a été faite. Chaque objet est référencé avec sa profondeur d'enfouissement, sa position et le contexte de sa provenance.

Les pointes de flèches ont été trouvées dispersées sur les pentes sur une superficie d'environ 4 000 m². Elles sont totalement absentes à l'aplomb ou sur le haut des falaises. L'étude de leur répartition, permet de définir dans ses grandes lignes les limites de la bataille, et nous renseigne sur la position des défenses

gauloises et sur l'implantation envisageable de l'*agger* et de la tour construits par les Romains.

Les résultats de cette prospection mis en relation avec ceux des fouilles anciennes et récentes confirment et amplifient le constat relatif à l'abondance de l'armement sur le site de la fontaine de Loulié.

3.2.4. Recherches sur les galeries (fig. 16 à 19)

Ce sont ces ouvrages souterrains qui dès le XIX^e s. ont retenu toute l'attention des chercheurs et des érudits, conduisant à une destruction quasi totale des niveaux archéologiques en place. Il était donc essentiel de reprendre le travail dans ce domaine également, à la fois pour situer précisément les tronçons vus par les différents intervenants (notamment J.-B. Cessac, Napoléon III et A. Laurent-Bruzy), et tenter de mieux comprendre le réseau, sa raison d'être et sa chronologie.

La recherche sur ces galeries a mobilisé de nombreuses interventions de natures différentes : sondages successifs, dégagement manuel lorsqu'elles étaient colmatées, relevé topographique complet, étude de leurs modes de creusement et analyse du contexte géologique.

D'ouest en est, on trouve une galerie principale G8 découverte partiellement par Antoine Laurent-Bruzy en 1935, qui semble se diviser dans sa partie amont en deux branches. L'une, au sud (G6), a été trouvée en 1865 par J.-B. Cessac ; l'autre, au nord, comprend les tronçons G7, G2, G3, G4. Deux galeries latérales G1 et G5 partent de cette branche nord. Le tronçon G2 est la suite logique de G7 ; G3, prolongement de G2 s'est arrêté sur un terrain très instable. Au début du tronçon G3, les sapeurs se sont surélevés sur une hauteur d'environ 2,50 m par un puits vertical pour creuser le tronçon G4 et la galerie latérale G5.

Il existe au moins 2 m de dénivellation entre les galeries Cessac (G6) et Laurent-Bruzy (G8). Il n'a pas été possible de retrouver la partie aval de la galerie G7 et son raccordement éventuel avec la galerie principale, car l'exploitation du travertin par les carriers et les fouilles anciennes ont complètement détruit le secteur.

Ce réseau de galeries très complexe, a fait l'objet d'un rapport d'expertise archéologique par Jean Claude Bessac (CNRS, UMR 154, Lattes) portant

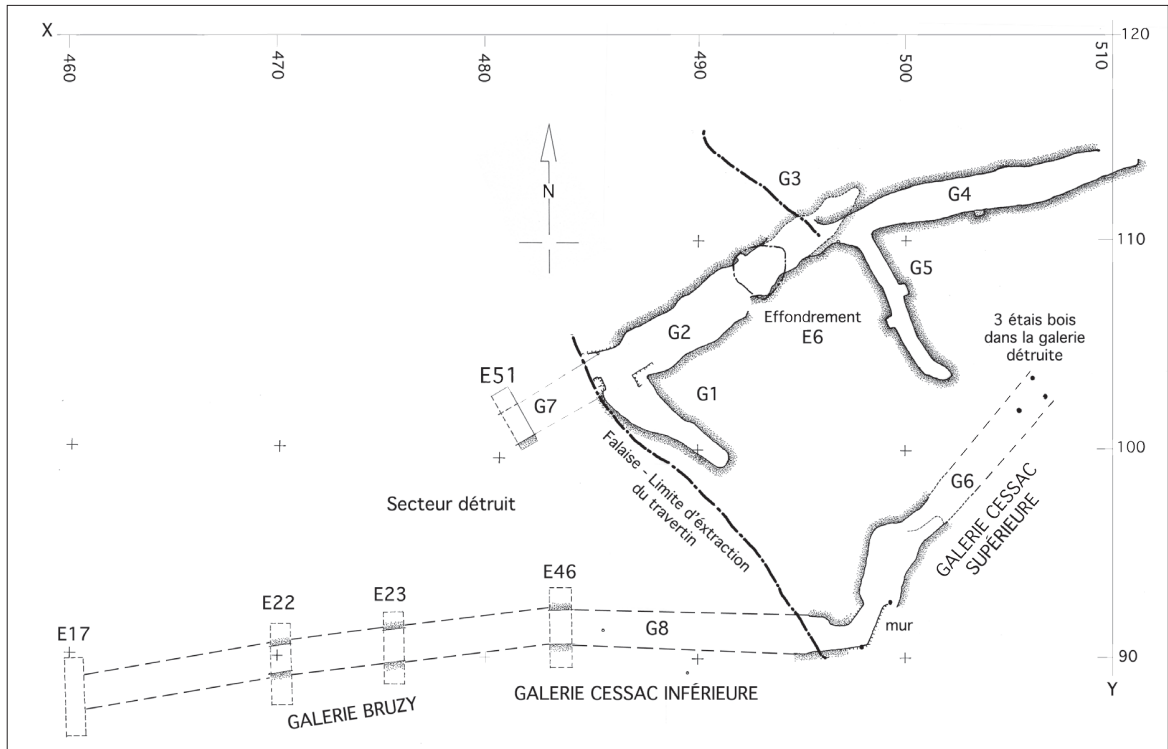


Fig. 16. Plan du réseau de galeries identifié en fouilles (en traits pleins).

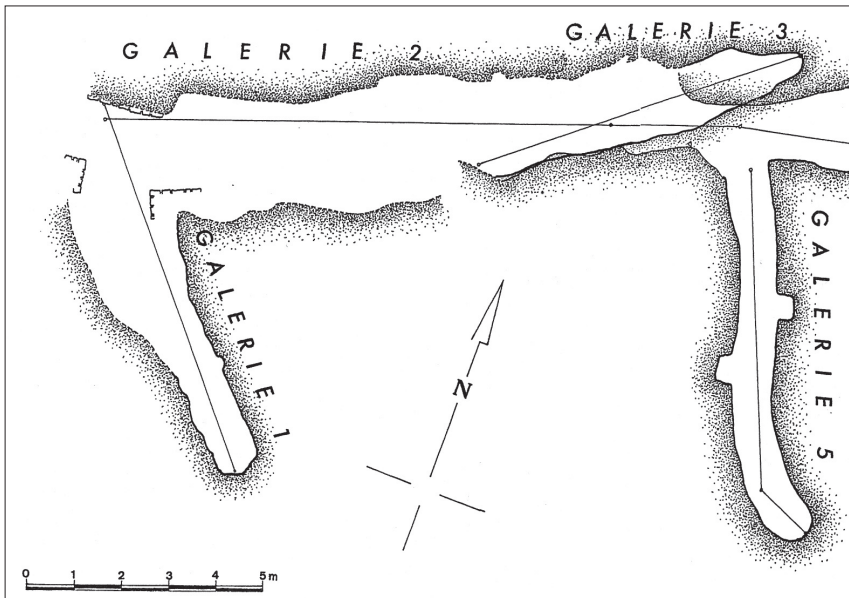


Fig. 17. Plan de détail de la partie nord du réseau de galeries (G1-G5).



Fig. 18. Vue du tronçon de galerie G5 dégagé en juillet 1999 (cl. J.-P. Girault).

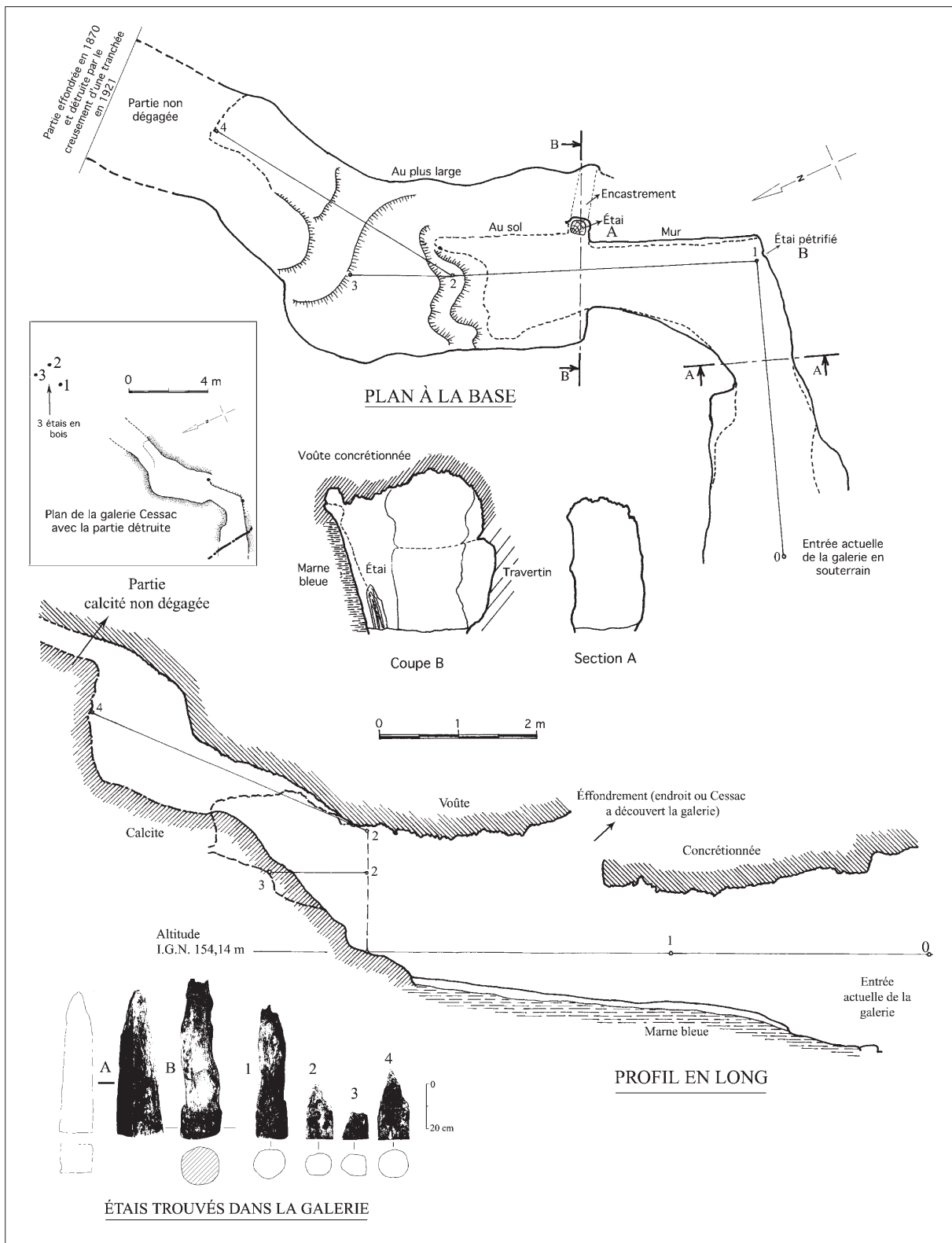


Fig. 19. Plan de détail et profil en long de la galerie Cessac supérieure (G6).

sur les techniques et stratégies de creusement. D'après ce rapport, aucune galerie découverte à ce jour ne peut être rattachée à l'exploitation de la pierre, tant en raison de la très mauvaise qualité du tuf que de la relative étroitesse des tunnels et du profil voûté de leur sommet. En outre, les impacts d'outils relevés sur les parois ne correspondent pas à ceux utilisés par les carriers... L'hypothèse du captage d'une source par des conduites souterraines pour alimenter un moulin ou pour une quelconque activité nécessitant de l'eau en abondance ne peut être exclue d'emblée. Cependant, aucune installation n'a été retrouvée en aval. Mais surtout, on voit mal pourquoi, dans cette hypothèse on aurait creusé deux réseaux de galeries dont un rectiligne (réseau nord) et l'autre brisé (galerie Cessac) et comment expliquer les deux galeries latérales G1 et G5.

Par ailleurs, d'après J.-Cl. Bessac, les techniques de fonçage de ces galeries correspondent bien avec ce que l'on connaît des techniques d'époque romaine. Ces informations confrontées à la logique de creusement (le sol des galeries suit la surface des marnes bleus imperméables et les conduits partent de l'aval des sources pour remonter en souterrain à leur aplomb) conduisent à considérer que nous sommes bien là en présence des ouvrages césariens destinés à produire l'assèchement des sources auxquels les Gaulois venaient s'approvisionner pendant le siège de l'*oppidum*.

4. SYNTHÈSE (fig. 20)

Les travaux entrepris depuis plus de 10 ans sur le site de la fontaine de Loulié permettent une lecture actualisée de la question du siège d'*Uxellodunum*.

En premier lieu, les données du terrain sont désormais suffisamment nombreuses et concordantes pour confirmer s'il en était besoin que les interprétations de J.-B. Cessac et, dans son sillage, de Napoléon III concernant la localisation d'*Uxellodunum*, étaient pertinentes.

L'archéologie de terrain nous démontre que la fontaine de Loulié a bien été le théâtre, vers le milieu du I^{er} s. a.C. d'un violent combat mettant en présence des troupes romaines. L'abondance de l'armement d'époque césarienne est impressionnante et unique au regard de tous les autres lieux de bataille de la même période identifiés en Gaule ; cet armement

est clairement concentré sur le périmètre des sources qui ont à l'évidence constitué l'enjeu des combats ; le creusement des galeries souterraines, bien que non daté intrinsèquement, obéit à une logique directement liée à la volonté d'assèchement des sources ; l'occupation du second âge du Fer semble bien, dans ce secteur du Puy d'Issolud, circonscrite au secteur même de la source et à la période du siège.

L'archéologie est donc parvenue à retrouver l'essentiel des éléments décrits ou évoqués par le texte d'Hirtius sur le combat autour de la source d'*Uxellodunum* : une source abondante située sur le flanc d'un site de hauteur puissamment défendu par les conditions naturelles, qui fut le théâtre de violents combats et que les troupes romaines ont asséchée par le creusement de galeries souterraines. La très importante rubéfaction par incendie de la couche d'occupation et des mobiliers qu'elle renferme n'est pas non plus sans rappeler le violent incendie des lignes de défenses césariennes évoquées par le texte antique. Il est trop rare que l'archéologie permette la mise en évidence d'autant d'éléments patents et concordants entre pour ne pas le souligner ici. Il convient également de rappeler que les informations issues des textes médiévaux et de la toponymie sont elles-mêmes en totale concordance avec les données archéologiques (cf. supra).

Seuls les ouvrages aériens construits par les troupes romaines pour assurer le siège de la source (*agger* notamment) n'ont pu être retrouvés à ce jour. Mais – c'est là le second enseignement important de nos recherches – ce terrassement imposant décrit par Hirtius ne saurait être recherché là où Napoléon III proposait de le localiser.

L'hypothèse défendue par celui-ci était en effet la suivante : Le bassin gaulois trouvé en 1865 par J.-B. Cessac serait la source détournée par les Romains. Elle aurait été défendue principalement depuis le haut des falaises par les frondeurs et les archers. Les Gaulois à partir du "Pas de la Brille", seraient descendus, pour aller chercher l'eau, par deux sentiers à l'est et au nord-est de la source. Il est pourtant évident, au seul examen de la topographie du site, que ces hypothèses soulèvent quelques réticences : la défense du site uniquement depuis les falaises n'aurait pu empêcher d'investir ou d'empoisonner la source ; malgré une protection éventuelle par un mur ou une palissade, la descente

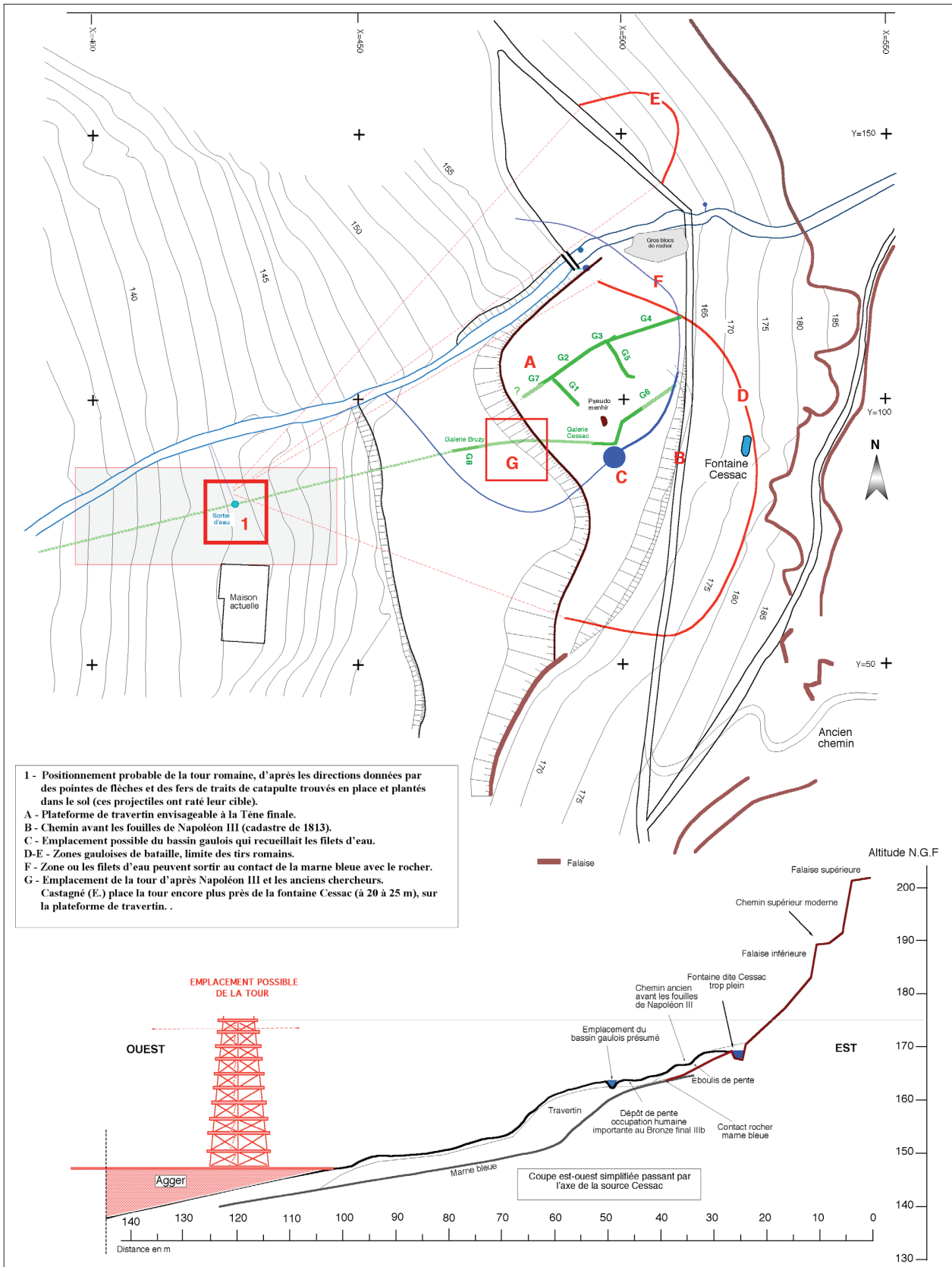


Fig. 20. Proposition de restitution du site de la fontaine de Loulié à l'époque césarienne et de positionnement de la tour romaine.

depuis le “Pas de la Brille” vers la source nous semble difficilement concevable étant donnée la pente des sentiers.

Ce constat de difficulté d’ordre stratégique nous conduit à envisager un scénario différent fondé sur la prise en compte de l’ensemble des données du terrain :

– Le point d’eau trouvé par J.-B. Cessac est un trop-plein naturel qui n’a pas été détourné. Le point d’eau auquel les Gaulois enfermés dans l’*oppidum* d’*Uxellodunum* venaient se ravitailler est à rechercher ailleurs : le plus logique est de la situer en surface du massif travertineux, c’est-à-dire à une quinzaine de mètres au moins de distance du bassin Cessac et à une dizaine de mètres en contrebas ; à l’évidence, c’est bien ce point d’eau important qui a été l’objet de toutes les efforts des troupes romaines : c’est dans ce secteur que se trouve la plus forte concentration d’armement romain et c’est jusqu’à son aplomb – et pas au delà en amont – que remontent les galeries souterraines.

– Les Gaulois devaient avoir accès à ce point d’eau depuis le sud-est, par un chemin en pente douce. Le passage du “Pas de la Brille” est un chemin sans doute médiéval, qui permettait aux habitants de la Combe Nègre d’aller se ravitailler en eau potable. À environ 100 m au sud-est, un autre chemin très ancien, oublié depuis longtemps, dessert les terrasses de l’*oppidum*, favorables à une implantation humaine. Cette hypothèse d’accès depuis le sud-est est étayée par les résultats de la prospection électromagnétique : elle a montré l’absence de toute pointe de flèche à l’aplomb des falaises, sur le haut des falaises et sur la pente nord-est (entre le trop plein Cessac et le ru) et en revanche, leur forte concentration sur les côtés sud et sud-est du site.

– Ces éléments confirment à la fois l’impossibilité d’une défense gauloise de la source depuis le plateau et suggèrent que celle-ci s’est forcément organisée depuis la source elle-même ; par ailleurs, cette nouvelle topographie de la bataille implique que l’*agger* romain doit être recherché nettement plus bas sur la pente que ne le croyait Napoléon III, sous

peine de positionner celui-ci sur la source elle-même, solution totalement incohérente.

– Au delà des observations précédentes, deux éléments permettent de suggérer l’emplacement de l’imposant terrassement romain : la cartographie de l’armement, notamment des pointes de flèches et fers de traits de catapulte retrouvées en position primaire, suggère un point focal d’où sont venus les tirs situé à quelques distances au nord de la maison actuelle implantée à l’ouest de la source, soit plus de 50 m en contrebas de la position proposée par Napoléon. Le second élément est constitué par la présence d’une résurgence d’eau située dans le même secteur, qui, par sa localisation dans l’axe de la branche maîtresse des galeries, suggère l’hypothèse d’un débouché de celle-ci dans cette zone. Il ne nous a pas été possible d’accéder à ce secteur.

L’achèvement en 2005 des recherches sur le terrain par une série de sondages complémentaires en périphérie du site et des études sur les données acquises durant les campagnes précédentes permettra de préciser ce scénario.

Cependant, malgré cet investissement important pendant plusieurs années avec une équipe étoffée aux compétences multiples, il reste encore des questions en suspens : notamment, la nature et l’importance de l’occupation du plateau du Puy d’Issolud ne sont pas cernées, pas plus que le problème de sa fortification : le plan proposé par É. Castagné demanderait en effet d’être validé car l’argumentaire chronologique proposé pour le rempart n’est pas solidement étayé. Il serait également intéressant de rechercher le dispositif de circonvallation dont César et ses troupes avait doté le site au moment du siège et de reprendre la question de la localisation des camps romains mentionnés par Hirtius.

La priorité sera cependant donnée désormais à la publication monographique de l’ensemble des données issues des travaux anciens et de notre propre recherche et à notre participation au programme de mise en valeur culturelle du site, très légitimement souhaitée par les collectivités territoriales et l’État.

Bibliographie

- Bouygues, D^r M. (1914) : *Le Puy-d'Issolud est bien Uxellodunum*, Limoges.
- Buchsenschütz, O. et L. Izac (2000) : "L'habitat de l'Âge du Fer dans le Quercy. Historique des recherches et perspectives actuelles. Aspect de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central", in : *Actes du XX^e Colloque International de l'AFEAF, Conques - Montrozier, juin 2000*, 105-116.
- Castagné, É. (1866) : *Rapport de la Commission des fouilles du Puy-d'Issolud*, Annuaire du Lot, 17-29.
- (1866) : "Uxellodunum. Recherches faites à Capdenac, à Luzech et à Puy-d'Issolud", Rapport de la commission des fouilles de Puy-d'Issolud, Annuaire du Lot.
- (1874) : "Mémoire sur les ouvrages de fortification des oppidums gaulois de Murcens, d'Uxellodunum (Puy-d'Issolud) et de l'Impernal (Luzech) situés dans le département du Lot", *Cong. arch. de France, Agen-Toulouse*, 427-538, Tours, Bousrez.
- Cathala-Coture (Avocat au Parlement) - Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy. Montauban, Pierre-Thomas Cazaméa, 1785, 3 vol. (t. I, pp. 2-51 : le Quercy jusqu'à la conquête franque).
- Champollion-Figeac, J.-J. (1920a) : "Examen topographique des lieux. Le Puy-d'Issolud", in : Champollion-Figeac 1920b, 53-66 ; Luzech 47-53.
- (1920b) : *Nouvelles recherches sur la ville gauloise Uxellodunum assiégée et prise par J. César, rédigées d'après l'examen des lieux et des fouilles récentes et accompagnées de plans topographiques et de planches d'antiquités*, Paris, I.
- Cessac, J.-B. : A la bibliothèque de la Société Historique et Archéologique de Brive se trouvent les cahiers où Jean-Baptiste Cessac a consigné toutes ses recherches sur *Uxellodunum*, le déroulement des fouilles à la fontaine de Loulié, les correspondances diverses (notamment avec Napoléon III, le colonel Stoffel, le Préfet du Lot, les Ministres etc). Le dossier complet comprend plus de 1000 p. manuscrites.
- Cessac J.-B. (1860) : "Études historiques, *Uxellodunum*, aperçus critiques touchant l'examen historique et topographique des lieux proposés pour représenter *Uxellodunum*", de MM. le Général Creuly et Alfred Jacobs", Extrait de la *Rev. des Soc. Sav. des Départements*, février, Paris.
- (1862) : "Études historiques Commentaires de César. *Uxellodunum*. Notices complémentaires touchant l'examen historique et topographique des lieux proposés pour représenter *Uxellodunum*", Paris.
- (1863) : *Un dernier mot sur Uxellodunum*, Paris.
- (1864) : *Mémoire sur les dernières fouilles d'Uxellodunum*, Paris.
- (1866) : "Notes sur les fouilles exécutées à Puy-d'Issolu", *Rev. des Soc. Sav.*, 464, 569-570.
- (1866) : *Le véritable emplacement d'Uxellodunum démontré aux moyens des fouilles*, Manuscrit à la bibliothèque du Musée de l'Homme, Paris.
- (1867) : *Mémoire sur les dernières fouilles d'Uxellodunum*, (Mémoire lu à la Sorbonne en 1866), Paris.
- (1867) : "Le véritable emplacement d'Uxellodunum sous les auspices de la Soc. d'Émulation du Doubs", *Comm. Rev. Soc. Sav.*, 48-50.
- Cessac, J.-B., P. Bial et l'Abbé Lunet (1865) : "A propos d'Uxellodunum", *Congrès arch. de France*, 32, 437-440 et 443-450.
- Constans, L.-A. (1981) : *César, Guerre des Gaules*, Paris, Société d'Édition 'les Belles Lettres', III, livres V-VIII.
- Creuly, le général et A. Jacobs (1860) : "Examen hist. et topogr. des lieux proposés pour représenter *Uxellodunum*", *Rev. des Soc. Savantes*, III, 2^e série, 182-217, Paris. Reproduit dans l'annuaire du Lot, 1861.
- Duruy, V. (1900) : *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, III, Paris, 224. Autre édition Hachette, 1843-1879, 1881.
- Frontin : *Stratagèmes de guerre* (3,7,2).
- Fouillac, Abbé R. de : *Dissertation sur Uxellodunum*, Biblio. de Cahors, Fond Greil, III, 26 (xvii^e siècle).
- Girault, J.-P. (2004) : *Gaulois des pays de Garonne i^{er} et ii^e siècle avant J.-C.*, Guide de l'exposition présenté au Musée Saint-Raymond - voir d'Uxellodunum au Puy-d'Issolud le dernier combat, 73 à 85.
- (2004) : "Les recherches au Puy d'Issolud 2000-2002. Premiers éléments des recherches sur la bataille d'Uxellodunum à la fontaine de Loulié, commune de Saint-Denis-lès-Martel (Lot)", *Annales des Rencontres Archéologiques de Saint-Céré*, 11, 48 à 84.
- Goudineau, Chr. (2000) : *Regard sur la Gaule*, Paris.
- Guichard, V. (2002) : "Dossier – Guerre des Gaules – Uxellodunum, le dernier combat", *L'Archéologue*, 60, 22-26.
- Jullian, C. (1931) : *Histoire de la Gaule*, 3, 149, n° 1, Paris.
- Lacoste, G. (1883) : *Histoire générale de la province du Quercy*, I-IV (I, p. 1-17), Cahors ; réédition Guénégaud, 1968, avec notes complémentaires sur la période gallo-romaine par Labrousse (Michel), I, p. I-XXXIII.
- Musée de Bibracte (2002) : "Fouilles au Puy-d'Issolud", *Sur les traces de César. Enquête archéologique sur les sites de la guerre des Gaules*, exposition temporaire présentée au Musée de la Civilisation Celtique, 14, 15, 25.
- Napoléon III (1865-1866) : Histoire de Jules César. Paris, I-II, Plans, (t. II, pp. 337-348 : campagne d'Uxellodunum et fouilles au Puy-d'Issolu à Loulié).
- Orose : Histoire contre les païens, VI,II, 20-29.
- Rambaud, M. (1966) : *L'Art de la Déformation Historique dans les Commentaires de César*, Paris, 7-8.
- Rice Holmes, T. (1899) : *Caesar's Conquest of Gaul, appendice sur la Credibility o Caesar's narrative*, Londres, 173-244.
- Viré, A. (1936) : "Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum (51 av. J.-C.)", *Bull. de la Société des Études du Lot*, 57, 104-127, 412-427 et 552-570.